

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 2 mai 2015 à 10 h à laquelle assistaient :

Monsieur le Maire Hugh Scott

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Peter Richardson
	Monsieur Neal Rankin
	Monsieur Brian Bertram
	Monsieur Jean Cloutier
	Monsieur Charles de Broin

Assiste également à la séance monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

## **CONVOCATION**

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Monsieur le maire Hugh Scott, président la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

### **1. Constatation du quorum**

À 10 h 10 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

---

### **2. Résolution 2015-05-037– Adoption de l'ordre du jour.**

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour qui suit :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes)
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 avril 2015.
5. Ratification des paiements exécutés par chèque.
6. Rapport du Maire suppléant concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides
7. Rapport du Maire suppléant concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant.
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.
9. Avis de motion : *Aucun*
10. Adoption de règlement :
  - 10.1. Règlement 2015-01 : Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme
  - 10.2. Règlement 2015-02 : Règlement sur les dérogations mineures
11. Projets de résolution
  - 11.1. Centre communautaire – engagement de professionnels
  - 11.2. Dépôt du rapport de vérificateur et des états financiers a 31 décembre 2014
  - 11.3. Centre communautaire – engagement de professionnels
12. Rapport des comités
  - 12.1. Comité consultatif d'urbanisme

12.1.1 Demande DAPDL 150008, matricule 1427-42-6472; demande d'addition d'un bâtiment accessoire (garage), lot 5011215 du cadastre du Québec;

12.1.2 Demande DPTFL 150009, matricule 1525-27-5568; demande d'addition de fenêtres au bâtiment principal, lot 5011269 du cadastre du Québec.

13. Correspondance –

14. Affaires nouvelles - aucune

15. Période d'intervention des membres du conseil –

16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes)

Clôture et levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).**

---

**4. Résolution 2015-05-038 - Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 avril 2015**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 avril 2015, avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU :

a) Que le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 avril 2015;

b) Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 avril soit et il est par les présentes ratifié et adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**5. Résolution 2015-05-039 - Ratification du journal de décaissement**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU :

De ratifier le journal de décaissements pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 30 avril 2015 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 42 288,49\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

\_\_\_\_\_  
Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.  
Secrétaire-trésorier

---

**6. Rapport verbal du Maire suppléant concernant les activités du conseil des maires de la MRC des Laurentides.**

---

**7. Rapport du Maire suppléant concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.**

---

**8. Résolution 2015-05-040 – Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.**

CONSIDÉRANT l'exposé du Maire suppléant sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'il entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2<sup>e</sup> alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin

ET RÉSOLU :

DE MANDATER le Maire à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les sujets énumérés à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 11 mai 2015, déposé par le Maire séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**9. Avis de motion : *Aucun***

---

**10.- Adoption de règlement**

**10.1 2015-05-041 – Adoption du second règlement 2015-01 – Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme.**

ATTENDU que conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q. c.C-27.1)*, un avis de motion a été donné le concernant le premier projet de règlement 2015-01 constituant un comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue à 9 :45, le 2 mai 2015 relativement à ce règlement;

ATTENDU que tous les membres du conseil assistant à la présente séance ont déclaré l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Sur PROPOSITION de Monsieur le conseiller Charles de Broin  
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1)*, le second projet de règlement 2015-01 constituant un comité consultatif d'urbanisme;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**10.2 Résolution 2015-05-042 - Règlement 2015-02 – Projet de règlement sur les dérogations mineures**

ATTENDU que conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec (L.R.Q. c.C-27.1)*, un avis de motion a été donné le concernant le premier projet de règlement 2015-02 sur les dérogations mineures;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue à 9 :45, le 2 mai 2015 relativement à ce règlement;

ATTENDU que tous les membres du conseil assistant à la présente séance ont déclaré l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Sur PROPOSITION de Monsieur le conseiller Charles de Broin  
APPUYÉ par Madame la conseillère Louise Royer

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1)*, le second projet règlement 2015-02 sur les dérogations mineures;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

11.- **Projets de résolution :**

**11.1 Résolution 2015-05-043 – Centre communautaire – engagement de professionnels**

ATTENDU le projet de construire un centre communautaire ;

ATTENDU l'appel de soumission sur invitation;

Sur PROPOSITION de Monsieur le conseiller Neal Rankin  
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU :

DE RETENIR les services de la firme Parent-Labelle, architectes de Mont-Tremblant, conformément à la soumission déposée par ce dernier le 18 février 2015 pour la somme de 5 100 \$ plus taxes; et,

D'autoriser le Maire et le secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution et à effectuer les paiements requis et prévus à la soumission du 18 février 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

\_\_\_\_\_  
Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.  
Secrétaire-trésorier

---

**11.2 Résolution 2015-05-044 – Dépôt du vérificateur et des états financiers au 31 décembre 2014**

Le directeur général procède au dépôt du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 et du rapport du vérificateur préparé par la firme Reid et Associés Inc., comptables agréés.

---

**2015-05-045 inexistant**

**11.3 Résolution 2015-05-046 Centre communautaire – engagement de professionnels**

CONSIDÉRANT que le conseil a formé un comité spécial pour le projet de construction d'un centre communautaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer les membres à ce comité :

Sur PROPOSITION de Monsieur le conseiller Jean Cloutier

APPUYÉ par

Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU :

DE NOMMER les conseillers Peter Richardson et Brian Bertram membres du comité.

---

## 12. Rapport des comités

**12.1 Comité des finances et administration** – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 avril 2015.

---

### 12.2 Comité consultatif d'urbanisme

**12.2.1 Résolution 2015-05-047** Demande DAPDL 150008, matricule 1427-42-6472; demande d'addition d'un bâtiment accessoire (garage), lot 5011215 du cadastre du Québec;

**ATTENDU QUE** la demande respecte tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA;

**ATTENDU QUE par sa résolution 2015-04-03, le** Comité consultatif d'urbanisme a recommandé que le conseil approuve le projet de construction de bâtiment accessoire aux conditions énumérées à la résolution susdite, tel que démontré sur l'ensemble des documents déposés au soutien de la demande;

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet d'addition d'un bâtiment accessoire (garage) tel que démontré sur les documents et échantillons déposés par le demandeur au soutien de sa demande sujet aux conditions énumérées à la résolution du CCU portant le numéro 2015-04-003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**12.2.2 Résolution 2015-05-048** Demande DPTFL 150009, matricule 1525-27-5568; demande d'addition de fenêtres au bâtiment principal, lot 5011269 du cadastre du Québec.

**ATTENDU QUE** la demande respecte tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA;

**ATTENDU QUE par sa résolution 2015-04-004, le** Comité consultatif d'urbanisme a recommandé que le conseil approuve le projet de modification du bâtiment principal, tel que démontré sur l'ensemble des documents déposés au soutien de la demande;

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSE par : Monsieur le conseiller Brian Bertram  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RESOLU :

D'ACCEPTER le projet de modification de bâtiment principal (ajout de deux fenêtres), tel que démontré sur les documents et échantillons déposés par le demandeur au soutien de sa demande sujet aux conditions énumérées à la résolution du CCU portant le numéro 2015-04-004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. **Correspondance** – *Aucune*

---

14. **Affaires nouvelles** – *Aucune*

---

15. **Période d'intervention des membres du conseil** – *Aucune*

---

16. **Période de questions d'ordre général aux citoyens (limitée à 15 minutes)**

---

17. **Résolution 2015-05-049 – Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée close et levée 10 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Monsieur Hugh Scott  
*Maire*

---

Monsieur Martin Paul Gélinas  
*Secrétaire-trésorier*